



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise de Liège, division Dinant le

1 0 MAI 2019

Greffe

N° d'entreprise: 0477.139.139

Dénomination

(en entier): BAUCYM ESTATES COMPA

Forme juridique : Société anonyme

Siège: 5620 Florennes, rue de Corenne, 60

Objet de l'acte : Transfert du siège social - Renouvellement de mandats

Extrait du Procès-verbal de l'AGE du 30/04/2019

Première résolution

L'assemblée décide de reconduire les mandats des administrateurs et de l'administrateur-délégué pour une nouvelle période de six ans. Sauf reconduction, ceux-ci prendront fin à l'issue de l'AGO quí se tiendra en 2025. Le mandat d'administrateur est gratuit sauf décision contraire de l'assemblée générale des actionnaires. Sont ainsi renouvelés les mandats des administrateurs, qui acceptent :

- Auréline Berthe
- Michel Berthe
- André Delleur
- la société Améthiste sarl (BCE 0823.836.539)

Le mandat d'administrateur-délégué de la sarl Améthiste (BCE0823.836.539), dont le représentant permanent est Monsieur Michel Berthe, est également reconduit pour la durée de son mandat d'administrateur. Cette première résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Deuxième résolution

L'assemblée donne procuration à la société privée à responsabilité limitée « MYB2B.BIZ », dont le siège social est établi à Watermael-Boitsfort, chaussée de La Hulpe, 150, numéro d'entreprise : 0719.786.322, valablement représentée par Monsieur Olivier Baum, avec pouvoir de substitution, pour pouvoir de procéder aux formalités de publication des décisions mentionnées ci-dessus ainsí que les démarches à entreprendre à l'égard de l'administration de la TVA et de la BCE.

Aux effets ci-dessus, le mandataire ad hoc aura le pouvoir de faire telles déclarations qu'il y aura lieu, signer tous documents et en général faire tout ce qui sera utile ou nécessaire pour l'exécution du mandat lui confié.

Cette deuxième résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Extrait du Procès-verbal des décisions du Conseil d'Administration du 30/04/2019

Le Conseil d'administration décide de transférer, avec effet le 1er mai 2019, le siège social de la société de 5620 Florennes, rue de Corenne, 60, où il est actuellement établi, à 5620 Florennes, avenue de l'Europe, 65. Le Conseil d'administration donne procuration à la société privée à responsabilité limitée « MYB2B.BIZ », dont le siège social est établi à Watermael-Boitsfort, chaussée de La Hulpe, 150, numéro d'entreprise : 0719.786.322, valablement représentée par Monsieur Olivier Baum, avec pouvoir de substitution, pour pouvoir de procéder aux formalités de publication des décisions mentionnées ci-dessus ainsi que les démarches à entreprendre à l'égard de l'administration de la TVA et de la BCE.

Aux effets ci-dessus, le mandataire ad hoc aura le pouvoir de faire telles déclarations qu'il y aura lieu, signer tous documents et en général faire tout ce qui sera utile ou nécessaire pour l'exécution du mandat lui confié.

MyB2B.Biz sprl, représentée par Olivier Baum Mandataire Spécial

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature